L'Anarcho-syndicaliste - n°101
octobre1970
Bulletin édité en tribune libune par l'Union des Anarcho-Syndicalistes

QUELLE ACTION?

AVIS PERSONNEL ET PAS FORCEMENT JUSTE:

Dire qu'on en a assez, c'est bien. Se réunir, le proclamer au besoin, en faire un texte c'est très bien. Seulement c'est un-peu faible. Des réunions, des réunions..., et après? Tout le monde, sait que le capitalisme est fichu... seulement il tient bon, la répression marche bien, les gens subissent.

"Vint l'ASRAS"; on y reviendra.

Il est temps de songer à une action . Et tout de suite disons bien que des camarades n'ont pas attendu ce papier pour y songer. Quelle action? L'action directe violente parait impossible, ceci pour plusieurs raisons: disproportion des forces - l'Etat utiliserait police, armée, chars, avions et de cela il faut se persuader (voir *mot illisible*, les chars étaient prêts) - provocateurs toujours disponibles pour .justifier la répression préventive -chacun sait que dès qu'on est 2... il y a danger de fuite.

Cela n'empêche pas l'action individuelle;... l'occasion... mieux vaut ne pas s'étendre.

En revanche il serait peut-être utile de relire avec attention *"Le Sabotage"* d'Emile Pouget. Il serait même nécessaire de profiter toujours, systématiquement. Et c'est là qu'on retrouve l'ASRAS. Si l'ASRAS prend pour consigne de diffuser largement ces idées, de les diffuser régulièrement, de les pratiquer d'en trouver d'autres... alors l'ASRAS jouera un rôle, sinon on aura là une organisation de plus, avec des réunions (intéressantes) ou l'on trouvera toujours les mêmes (bons copains). Réunions sympathiques certes mais alors mieux vaut les remplacer par des pique-niques organisés.

Sans être un maniaque de l'organisation et en envisageant une grève illimitée il serait peut-être bon de prévoir la façon dont le gréviste pourrait survivre. Manger tout d'abord . Point bassement matériel qui est cependant vital. Pour cela prévoir où seront nos amis cultivateurs-producteurs... (le carrefour le plus proche!!), la façon dont on assurera la distribution etc.... Certes la spontanéité joue-là son rôle, mais il est bon de déceler à l'avance les problèmes afin de les résoudre. Une des principales difficultés que le gréviste ait à surmonter c'est sa femme! il n'y a d'ailleurs pas que le problème du ravitaillement (toubibs etc...).

Il faut aussi populariser l'idée que l'Etat usera de tous les moyens - il en use - pour étouffer le peuple - il est prêt à tout - chaque dirigeant est un dictateur, soucieux de ses privilèges. Il est ahurissant d'entendre un ministre larmoyer à la radio sur la condition des vieux alors que lui-même roule sur des millions... Merci Monsieur crie le bon peuple - Persuader les gens que chaque dirigeant est un criminel en puissance (s'il ne l'est déjà) par personne interposée car il n'hésitera pas à faire tuer le monde pour sauver ses avantages. *"En général, au nom de l'ordre ou de la morale"* est de notre devoir - Il est effarant de voir la population avoir des larmes aux yeux lorsqu'on enlève un député (pas ici!) parce qu'il est député.

Qu'on comprenne bien que: a- le kidnapping n'est pas de notre fait; b- on ne l'approuve pas force ment.

Quoi! kidnapper, emprisonner, tuer etc... est réservé à l'élite? En revanche cette même population

reste indifférente et le mot est faible lorsque des hommes, des femmes, des enfants sont tués (les cas sont trop nombreux pour en citer. Lorsque l'Univers s'empoisonne grâce aux efforts des industries chimiques et d'autres.

Voilà ce qu'on peut attendre de l'ASRAS - diffuser, agir de telles idées anciennes - coordonner de telles actions - Sinon?

D. GERARD.

SYNDICATS: RÉVOLTE A GRENOBLE...

(DU "NOUVEL OBSERVATEUR" 19 - 25 OCTOBRE)

Un conflit du travail dans l'entreprise américaine Caterpillar-France de Grenoble, (qui produit des tracteurs et engins militaires à chenilles pour les armées du Pacte atlantique, et pour divers pays d'Europe et du Proche Orient) vient d'aboutir à une crise syndicale qui peut avoir des prolongements dans la région Rhône-Alpes.

Il y a un mois, voyant les stocks s'accroître et les commandes diminuer, la direction de l'usine décide de réduire les horaires de ...travail, en proposant de payer 35% des heures perdues. Le cartel syndical exige, lui, le paiement intégral de ces heures perdues. Le lundi 14 septembre, après le licenciement de deux délégués syndicaux, la base décide une grève générale avec occupation des locaux. La grève dure cinq jours, puis, à l'initiative de la CGT, le travail reprend et de nouvelles discussions s'engagent avec la direction.

De. son côté, le secrétaire général départemental de la CFDT a préparé un rapport sur la conclusion éventuelle d'un accord d'entreprise au sein de Caterpillar France, rapport qui doit être discuté par les syndicats et les représentants du personnel de la métallurgie au cours d'une réunion à la Bourse du travail.

La réunion a lieu, mais la tribune est aussitôt occupée par les "gauchistes" de Caterpillar: une cinquantaine d'ouvriers, dont certains ont été licenciés. Leurs dirigeants, dont deux anciens délégués cégétistes du personnel, se livrent à des attaques très violentse contre la CGT et le Parti Communiste puis annoncent la création d'un syndicat ouvrier révolutionnaire.

Aujourd'hui créé, le S.O.R. a l'intention d'agir très rapidement auprès des métallurgistes de toute la région. Il est en liaison très étroite avec le PSU, seule organisation politique avec laquelle il ait pris des contacts. A Paris, la CGT a demandé un rapport sur l'affaire. A Grenoble, un membre de l'Union départementale CGT, a déclaré: *"Nous les démolirons les uns après les autres".*

LA SECURITE SOCIALE TOURNE LE DOS A SES PRINCIPES...

Créée en Octobre 1945 sur des bases définies en grande partie par des syndicalistes de la vieille CGT, la S.S. avait pour ambition d'être à la portée des travailleurs. Il devait être ouvert obligatoirement une section de paiement lorsque 2.000 assurés se trouvaient réunis.

En réalité, cette disposition généreuse n'a été que très rarement réalisée mais néanmoins dans un grand nombre de petites villes de province, des bureaux payeurs furent mis en place dès 1946-47 .

Depuis, nous sommes entrés, paraît-il, dans une nouvelle ère, celle du rendement et de la productivité. Les employés doivent produire et le rendement cela se traduit en statistiques, tant pis si les assurés n'ont pas compris; au suivant! c'est là règle. Tout le baratin fait autour d'une prétendue humanisation de la S.S. s'est traduit par des plantes vertes dans les bureaux et quelques beaux costumes pour les "hôtesses" elles aussi parfois au rendement. Et nos technocrates, frais émoulus de l'E.N.A, sont apparus.

Sous couvert de lutter contre le déséquilibre des finances de la S.S., c'est-à-dire pour faire disparaître trace des prélèvements opérés dans les ressources "autonomes" de la S.S., on a parlé de réformes. A chaque fois qu'il est question de réformes, nos technocrates ignares compliquent tout et on embauche du personnel supplémentaire. En 1947, il y avait 42.000 employés à la S.S. Après de multiples réformes, en 1970 il y en a 120.000. Mais puisque l'on nous dit qu'on simplifie....

Et nos Enarques sont des Cracks qui ont des relations, chez les fabricants d'ordinateurs. Et c'est: pourquoi depuis plusieurs années les caisses louent (parfois 60 millions AF par mois) des ordinateurs.

Il y a place remarquez-le pour des ordinateurs dans les organismes de S.S. Par exemple pour rechercher les bases d'une politique de santé en comparant les nuisances et les maladies suivant les régions et les traitements.

Mais nos technocrates, qui ignorent totalementce qu'est un assuré malade ont décidé de confier le paiement des assurés à des ordinateur.

Les résultats sont sensationnels. Ça coûte plus cher et cela va encore plus lentement que précédemment.

Il est connu que pour qu'un ordinateur fonctionne correctement il est nécessaire de lui établir un programme. Chaque assuré ou presque est un cas. Alors les ordinateurs bafouillent et il faut au préalable voir cas par cas. Il suffit d'un renseignement manquant sur une feuille de maladie pour que tout soit remis en question. Les résultats de l'automatisation sont connus mais les technocrates persistent dans leurs vues.

Le Ministère des "Affaires Sociales" "a tenté récemment d'interdire aux caisses Maladies le paiement direct des prestations au guichet. Il s'agissait d'imposer partout ce qui existe déjà en quelques départements (Angers par exemple dans l'Ouest). L'assuré dépose ou envoie ses feuilles maladie et l'ordinateur liquide le dossier payé ensuite par mandat Colbert, ce qui nécessite un nouveau déplacement à la Poste.

Comme les retards sont importants, les assurés reçoivent leur argent après 5 à 8 semaines d'attente. La colère gronde dans certains coins.

C'est ainsi qu'à Cholet cet été, deux cents assurés ont envahi la salle où le Conseil d'Administration de la Caisse Maladie était réuni en exigeant le maintient du paiement direct.

Les Caisses Maladie vont être regroupées entre elles en vue d'utilisation de matériel électronique et l'inquiétude commence à gagner certaines petites villes où les bureaux payeurs viennent de se fermer.

Dans la Sarthe par exemple, les Syndicats C. G. T. de la Ferté-Bernard ont fait circuler des pétitions contre la fermeture du bureau payeur. La C. F. D. T. de son côté appuie et proteste contre la fermeture du bureau de la Flèche et de Sablé. F.O. se réveille.

Il importe d'être très attentif à ces actions spontanées émanant bien sûr de la base mais qui seront "récupérées" par la bureaucratie intégrée.

De son côté, le personnel des organismes est inquiet. Les opérations d'automatisation se traduisent par des brimades (déplacement) et des sous-qualifications, les loueurs de machines louant, en même temps souvent leurs techniciens.

Les ressources des comités d'entreprise et de la Caisse de Retraite sont menacées, car elles sont établies sur les traitements du personnel.

Pour mieux venir à bout de la résistance qui se prépare, pour faire échec aux mesures qui enlèvent le peu qui subsiste de caractère humaniste à la S. S., le pouvoir vient de décider que les Directeurs de Caisses de S.S; devront être agréés par les Préfets. On veut leur faire jouer le rôle de flic à la fois à l'égard des assurés et du personnel. Comme il y a peu à attendre des réaction des administrateurs des Caisses dont la moitié sont théoriquement les représentants des assurés, c'est au travers des Comités de Défense qui s'organisent spontanément à la base que les travailleurs doivent réagir en étroite liaison avec les employés des Caisses.

Si la S. S. ne peut rembourser rapidement les prestations maladie comme la loi le prévoit nous allons voir revivre les Caisses de Secours dans les boîtes et c'est avec l'argent prêté "généreusement" par le patron que les travailleurs dans la peine boucleront leur fins de mois.

Il est temps de réagir.

Jacques HERVE.

Ordre du jour d'une réunion de conseil syndical:

1- Cantonales. Désignation des aninateurs.
2- Installation du chauffage. Vente du poêle à mazout et de la cuve. Achat des machines. Les 3 trésoriers feront le point de leur situation financière....
3- Présentation du bulletin pour le règlement intérieur de la section.
4- Informations (stage de recyclage repoussé - Compte rendu de la réunion du 6 avec les profs des EN, les normaliens et maîtres devant aller en stage de recyclage).
5- Bilan de la rentrée 70.
6- Installation du téléphone au trésorier.
7- Subvention de la Caisse de Défense Laïque...
8- Subvention au Comité *"Erection stèle"...*

Le secrétaire départemental.

Sans commentaires.

ORGANISER LE DÉBAT...

(Complément à l'article de Roger Hesse paru dans le 100ème de l'A.S.)

Je demande à tous les hommes de volonté de susciter partout et le plus rapidement possible, l'impulsion au débat permanent qui doit s'organiser à la base, par la base.

C'est le seul moyen de garantir la démocratie. De ne pas la livrer à une minorité. Toutes les minorités sont par essence anti-démocratiques lorsqu'elles se mêlent d'organiser le débat démocratique. La vérité ne peut venir que du plus grand nombre non à une minorité. Il s'agit pour nous d'en convenir. Et d'agir en conséquence.

Il s'agit, en réalité de donner à tous et les moyens de s'exprimer et les moyens de s'informer.

Se pose alors le problème d'un journal, d'un organe.

Tous les journaux qui, actuellement participent, ou veillent participer, à l'évolution de la société vers la démocratie véritable, sont des journaux nationaux.

Il faut étudier si un journal national peut, réellement aider à un débat constructif.

Le journal national est limité, d'abord, du point de vue nombre de pages ensuite du point de vue prix, enfin du point de vue de la parution qui ne peut être quotidienne dans la majorité des cas.

La seule revue (et il s'agit d'une revue) correcte au point de vue prix et nombre de pages, est *"L'Internationale Situationniste"*, qui comprend environ 150 pages de textes, bien imprimé, se lisant facilement (je parle pour les caractères imprimerie, parce que pour le reste...), elle est vendue 3 F. Cette revue est grosso-modo trimestrielle.

Un journal hebdomadaire est correct à ces égards, il s'agit du *Combat Syndicaliste,* qui comprend huit pages de textes et est vendue 0,75F. Mais même, si, comme ces deux exemples, le journal est "correct", il n'en reste pas moins qu'il ne peut en aucun cas servir de tribune à un débat constructif.

Les revues mensuelles et trimestrielles ne permettent en aucun cas ce débat, de par leur parution trop espacée.

L'hebdomadaire approche d'une telle réalisation.

Le quotidien en est l'outil idéal.

Mais ceci posé il reste que le débat pour être valable doit réunir la participation du maximum d'interlocuteurs. Or deux faits viennent s'opposer à un tel état de choses.

D'abord, tous les journaux sont rédigés par une équipe de "journalistes" appointés où bénévoles. Mais ce sont toujours les mêmes opinions que transmet un journal. L'opinion d'une minorité, infime, les journalistes.

D'autre part, un journal, même s'il comprend trente pages comme *"Le Monde"*, ne peut servir de tribune, à un débat véritablement démocratique. Il y aurait toujours un choix, un censure, alors qu'à priori nul ne peut dire quelle est l'opinion valable, laquelle on peut supprimer.

Trente pages pour trente millions de personnes dans la possibilité d'y écrire, cela fait une page pour un million d'êtres. Même pas une lettre pour chacun.

Nous devons conclure de cette analyse qu'un débat constructif en vue d'ammener la démocratie véritable, ne peut se faire au travers de journaux internationaux.

Seuls, des journaux locaux peuvent répondre aux besoins d'un tel débat. Maintenant, il faut voir quelle forme doit avoir un journal local pour que le maximum d'interlocuteurs prennent part au débat, pour que ce journal ne soit pas l'attribut d'une minorité.

Une seule solution à cela. Elle s'impose d'elle-même, la formule des tribunes libres.

C'est pour toutes ces raisons que nous devons condamner les journaux nationaux qui se veulent, organes de débat. Un journal national ne peut avoir qu'un rôle neutre, objectif, d'information sur tout ce qui se passe en France et à l'étranger et dont ne parle pas la presse bourgeoise. Le journal national devient ainsi une espèce de "journal officiel" des luttes révolutionnaires.

C'est pour toutes ces raisons, donc, que nous devons créer le débat à la base en donnant à tous le moyen de s'exprimer, non seulement dans ces tribunes libres locales, mais encore dans des réunions publiques, etc...

Comment coordonner et diffuser partout ces tribunes libres locales? Voici la seule question qui, à mon avis, reste posée. Comment, éviter la division de notre lutte?

Je crois que nous pourrions procéder à une synthèse périodique, des débats engagés, synthèse qui

serait diffusée dans toutes les régions où s'organise aussi le débat.

Mais, actuellement, lancer un nouveau journal de débat, sur le plan national n'équivaut qu'à repéter une erreur.

C'est à la base que le débat doit s'organiser. Pas la base, par nous, et c'est nous qui devons pouvoir nous exprimer.

Il existe une revue excellente qui traite des problèmes de la presse, elle s'appelle *Presse-Actualité:* rédaction, administration, diffusion, impression: BAYARD-PRESSE, 5 rue Bayard, Paris 8ème. CCP: 16-68 PARIS. Abonnements: 8 numéros par an - France: &6 Francs, autres pays:18 Francs.

Jean-Marc CARITE.

DES VACANCES POUR TOUS LES TRAVAILLEURS ET LES ENFANTS DES TRAVAILLEURS !

Les riches sont des gaspilleurs. Ils ont trop d'habits. Nous les pauvres, on n'a pas assez d'habits et en hiver il fait froid. Les riches ont de grandes maisons et elles sont chauffées, mais nous on est plusieurs dans une chambre et elle est pas chauffée.

Les riches s'en fichent des pauvres.

Ils prennent des vacances en hiver, ils font du ski, et l'été ils vont à la plage dans des villas, ils voyagent.

Nous, en reste à la ...Goutte-d'Or, à Barbès, en hiver comme dans les quartier des riches. Il n'y a pas de place pour jouer à la maison, alors on va dans la rue, ou dans des démolitions. Le square, est trop petit et trop triste. Il n'y a ni fleurs ni gazon, rien que du sable et des bancs. Il est interdit d'aller au stade, il reste toujours vide et si on rentre, le garde lâche son chien sur nous.

Cet été on fait la guerre aux riches!

On va aller quand même une journée à la mer. Ce dimanche, tout le monde peut venir. Les riches ils ne seront pas contents de nous voir sortir de Barbès. Les Plages, ils croient que c'est à eux.

MAIS NOUS ON PREPARE LA REVOLTE! LES RICHES SONT DES LACHES, ILS VONT SE SAUVER! LES PAUVRES VONT ATTAQUER BIENTOT! VIVE LES PAUVRES QUI SE BATTENT CONTRE LES RICHES.

Les petits camarades de la Goutte-d'OR et le Secours Rouge du18ème.

RAPPEL SUR QUELQUES PRÉROGATIVES (UN PEU OUBLIÉES) DE NOS PATRONS...

Nul n'ignore aujourd'hui que l'ancien service militaire est remplacé par le service militaire national comprenant d'une part le service militaire, d'autre part un service de défence qui représente une mobilisation permanente de tous les travailleurs (travailleuses) exception faite du moment où ils ont une affectation proprement militaire

Tout citoyen est un soldat....

"Chaque citoyen doit être intimement convaincu que là où il est placé, il oeuvre quotidiennement pour ou contre la Défense Nationale comme les cellules de son propre organisme enrichissent ou détruisent chaque jour ses forces vives " (Les documents de la Revue des 2 mondes, n°7 - Défense Nationale).

Les nouveaux textes mettent en place un système de mobilisation qui permettra au pouvoir, quand il le jugera nécessaire de placer sous discipline militaire soit la population d'une région déterminée ou d'une partie quelconque du territoire soit le personnel d'un secteur de la vie nationale (ex: chemin de fer, électricité) d'une profession ou d'une entreprise.De plus, chacun pourra, en raison de ses connaissances ou compétences particulières (justification de l'immensité bourgeoise et d'une école dite démocratique) être mobilisé individuellement DANS SON EMPLOI HABITUEL OU DANS TOUT AUTRE EMPLOI.

Premières précisions sur le rôle de patron:

L'article 22 du décret du 23 novembre précise: *"dans le cas de faute que l'autorité militaire reconnaît d'une gravité particulière, les sanctions prévues par la discipline générale de l'armée peuvent être appliquées aux personnes servant sous statut de défense... L'autorité militaire de rattachement désignée par le ministre des armées ou l'autorité déléguée agit soit à la DEMANDE DU DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION OU DU CHEF DE L'ENTREPRISE OU DE L'ETABLISSEMENT EMPLOYANT les personnes en cause...".*

D'autre part la loi du 28 juillet 1962 explique dans ses articles 7 à 11 comment toute personne servant sous statut de défense qui ne se présente pas à son travail, quitte son administration ou son entreprise sans autorisation ou REFUSE D'OBEIR A SON PATRON relève du tribunal militaire et des sanctions prévues par le code de Justice militaire pour l'armée de terre réprimant les faits d'insoumission de désertion, d'abandon de poste ou de refus d'obéissance.

NOS patrons et le fichier national:

L'instruction officielle du 10 juillet 1963 prévoit dès le 1er janvier 1964 la mise en place du système de mobilisation des civils. Il s'agit pour le pouvoir d'établir un fichier national, qui définira à tout moment la situation exacte de chaque français ou française en tout que travailleur civil c'est à dire permanent du système de défense;

Ce sera l'occasion de notifier à chacun PAR L'INTERMEDIAIRE DE SON EMPLOYEUR qu'il pourra à tout moment au titre du service de défense à faire l'objet d'une affection collective c'est à dire être mobilisé dans son emploi par décision du gouvernement.

Dans toutes les administrations et services rattachés, les employeurs DOIVENT ETABLIR UN ET AT DU PERSONNEL indiquant les nom, prénom, date de naissance, domicile, situation de famille, emploi, employeur, date ou l'affectation collective a été notifiée, signature.

Pour que cette mobilisation devienne effective et prenne force de loi il suffira que l'avis gouvernemental soit affiché sur les emplacements réservés habituellement aux COMMUNICATIONS AU PERSONNEL. Dès ce moment tout le personnel sera considéré comme "incorporé" et régi par la loi militaire sur l'insoumission, la désertion ou le refus d'obéissance. LES EMPLOYEURS DEV RONT EN PAREIL CAS CONFIRMER INDIVIDUELLEMENT A CHACUN l'avis collectif et indiquer sur le livret militaire de leurs employés la date de la prise d'effet de l'affectation collective.

Connaissez-vous Grenelle?

Peut-être ne suis-je pas "dans le vent" mais il e semble pas que la contestation à Grenelle, en 68 ait porté sur cette forme de "devoir" de nos employeurs, J'ai peut-être la mémoire courte, alors il faudra me le dire. Mais qui n'en a pas parlé en 68? Les syndicats? les étudiants? Est-ce que par hasard l' internationalisme prolétarien s'arrêterait à des augmentations de salaire? Je souhaite que non et on peut conclure sur deux faits:

1- que la participation est acceptable mais non l'autogestion pour un pouvoir comme, celui-là (volontariat à sens unique);

2- que le capitalisme prend une forme de plus en plus totalitaire à l'image des pays de l'Est mais ce n'est pas pour cela qu'il est décadent. En attendant il consolide sa position de façon à ce que ayant pris conscience du problème nous nous cassions les dents dessus et épuisions notre combativité...

Roger HESSE

A CLÉMENCEAU... UN LYCÉE DE NANTES: LA RÉPRESSION CONTINUE...

Dans la nuit du 13 au 14 septembre 1970, la toiture du proviseur de cet établissement nantais flambe.

Dès le lundi 14, la répression policière s'abat sur les lycéens:
- il y aurait plus de vingt interpellations et sept perquisitions sans mandat;
- un lycéen aurait subi un certain nombre de sévices, frappé pendant 9h;

EST-IL VRAI que la police possédait une liste noire d'élèves AVANT les événements du 13 septembre?

EST-IL VRAI qu'un élève a été convoqué pendant un cours dans le bureau du proviseur et livré à la police?
PROVISEUR VICTIME? ou PROVISEUR REPRESENTANT DE L'ORDRE!!!

Il faut rappeler que, dès janvier 1970, TOUT FUT FAIT pourque règne l'ordre dans ce lycée: nombreuses exclusions d'élèves connus pour leurs idées ou leurs activités politiques.

EST-IL VRAI que certains conseils de classe ont accepté l'EXCLUSION d'élèves (totalement injustifiée du point de vue scolaire), uniquement sur des considérations politiques?

EST-IL VRAI qu'un élève ayant un an d'avance s'est vu refuser la possibilité de redoubler?

EST-IL VRAI que d'autres élèves n'ont pu poursuivre leurs études au lycée Clémenceau par la seule décision du proviseur, pour des raisons politiques, selon ses propres aveux?

Face à cette répression face aux inquiétudës de nombreux enseignants nos camarades du SNES de la section de Clémenceau.p ne sont pas restés indifférents.

Fallait-il que leur seule réaction soit une indignation au diapason des collègues réactionnaires de l'établissement et une manifestion d'allégeance au Pouvoir établi?

N'aurait-il pas fallu plutôt exiger une commission syndicale d'enquête sur les faits étonnants cités, plus haut... Le rôle de l'enseignant n'est-il pas d'abord de savoir et de comprendre?

Dans quel camp des syndicalistes enseignants doivent-ils se placer? du côté des proviseurs et de la police ou du côté des victimes de la répression?

Et que penser une fois de plus du silence du bureau FEN de Loire Atlantique?

PROFESSEURS, ELEVES, PARENTS D'ELEVES doivent répliquer à la répression qui s'abat sur les lycées, faire échec aux "épurations" qui visent à supprimer toute contestation politique dans les lycées?

Le Groupe Ecole Emancipée de Loire Atlantique.

SOLIDARITE OUVRIERE...

C'est, le titre du journal imprimé mensuel dont la parution est décidée pour janvier par l'*Alliance Syndicaliste (ASRAS).* Ce journal est destiné à être vendu aux travailleurs 1 Franc le numéro. Les abonnements peuvent dès à présent être souscrits: verser &0 francs au CCP Mme Winifred SADIK, 31 224 00 - 45 La Source. (bien préciser au dos du virement: "Solidarité Ouvrière")

POUR LA LIBERATION DE BROCHIER...

Le Secours Rouge des Alpes-Maritimes est une organisation qui regroupe individuellement des militants révolutionnaires de toutes tendances...

Le courant libertaire s'opposant aux tentatives de récupérations diverses et de structuration bureaucratique a réussi à faiye admettre les principes de démocratie directe. l'Assemblée générale est souveraine, et les délégués sont révocables à tout instant par la base.

Décidée en A.G,, une manifestation s'est déroulée le 14 octobre, pour la libération de Daniel Brochier, objecteur de conscience, et contre la guerre au Tchad. Un cortège de 200 personne s'est dirigé vers la Caserne Ségurane, et le Centre de Documentation de l'Armée, devant lesquels des manifestations d'hostilité se sont déroulées.

Des tracts, condamnant la répression sous toutes ses formes ont été distribués massivement à la population du vieux Nice.

Malgré l'intervention brutale de la police visant à provoquer des troubler et à disperser les opposants à la guerre, cette manifestation a été accueillie favorablement par les milieux populaires de ce quartier niçois.

P.S.: Un court article diffamatoire du journal réactionnaire local *"Nice-Matin"* a été consacré à cette manifestation du Secours Rouge: il laisse entendre que nous étions 40 tentant d'investir la préfecture).

CONTRE TOUTES LES GUERRES!

Les communistes-libertaires du Secours Rouge.

RATON ET MUNCH ACQUITTÉS...

Le dévouement de copains, pour qui la solidarité ouvrière est le premier des actes révolutionnaires, a obtenu cela. Inlassablement ils ont fait connaître le cas de ces jeunes camarades, et fait appel à la solidarité.

Puis, certaines révélations du procès et les jurés ont fait le reste. Et maintenant?

Ce verdict d'acquittement est resté dans les gorges bourgeoises et policières qui voulaient une condamnation exemplaire. Alors "ils" protestent:
- *"un groupe de policiers"* envoie une lettre d'injures aux jurés, on se doute de la position du colonel "Marcellinopoulos" (voir Canard Enchainé) en cette affaire, après ses déclarations récentes;

- le *"Combat syndicaliste"* nous apprend que le gauchisme légal n'a pas été très chaud pour défendre deux inculpés qui n'étaient ni étudiants, ni membres de grandes organisations récupératrices. Même

que ceux de l'A.J.S. (trotzkystes réformistes) les auraient plutôt enfoncés: de braves gens qui ne connaissent de solidarité qu'envers leurs tontons!

Le Monde, journal bourgeois, a été plus correct et plus humain après le compte rendu du procès, il a demandé de quelle façon l'Etat réparerait son erreur de justice, qui s'occupera de donner à Raton et Munch la possibilité de vivre après deux ans de prison.

Il est vrai qu'en acculant Raton et Munch libérés à quelques gestes dits "antisociaux", on veuille justifier, a posteriori l'accusation contredite par les jurés.

E.MORMICHE.

DÉCLARATION...

"Toutes les juridictions fusent-elles gouvernementales, sont impuissantes contre le pouvoir de l'argent.

Aucun ouvrier ne possède la garantie de son métier. Il peut être mis instantanément à pied, sans aucun recours et pour n'importe quel motif. Avant d'être embauché, il est invité impérieusement à confesser sa vie et à révéler ses convictions. Et il peut être congédié pour des motifs qui regardent sa conscience.

Certains disent qu'aujourd'hui il n'y a plus de classes. D'autres déplorent la lutte des classes. Je constate ***(1)*** *qu'il y a au moins deux classes d'hommes: les hommes qui demandent un emploi qu'ils peuvent perdre du jour au lendemain, les hommes qui ont le pouvoir absolu de congédier".*

Qui dit cela? L'Evèque d'Arras. De quoi dégoûter d'être anticlérical!

(1) Un peu tard, tout de même.

ABONNEMENTS:

Guy RAYNAL 12 rue Béchade 79 CHEF-BOUTONNE

C.C.P. 2094 49 BORDEAUX

ABONNEMENT: 6.00 F. les 10 numéros

ABONNEMENTDE SOUTIEN: 10.00 F.

Le Directeur-Gérant: Jacques METIVIER St Léger-lès-Melle 79 - MELLE.